

# Concours de bourses étudiantes pour présentation à un congrès ou colloque national ou international

Le Réseau de recherche en sécurité routière (RRSR) du Québec tient à soutenir les étudiants afin de favoriser la présentation à un congrès ou colloque national ou international. Ce concours se déroule deux fois par année au printemps et à l'automne.

Les étudiants dont la candidature sera retenue par le comité d'évaluation des demandes pourront recevoir un montant maximal de 1000 \$. Deux bourses pourront être remises à chaque concours.



RÉSEAU DE RECHERCHE  
EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'étudiant doit être membre du RRSR\* et doit être dirigé par un chercheur membre du RRSR\*, [dont le dossier a été mis à jour](#) depuis 2016.

- La présentation doit découler de travaux effectués dans le cadre des études de l'étudiant réalisées sous la supervision d'un chercheur membre du RRSR;
- L'étudiant doit être premier auteur;
- L'étudiant devra fournir la preuve d'acceptation du congrès lorsque disponible.

## PROCÉDURE D'EXAMEN DES DOSSIERS

Les dossiers seront évalués par un jury composé de membres du RRSR et d'autres institutions.

Les critères suivants seront considérés lors de l'évaluation des dossiers :

- La qualité du résumé (70 %);
- L'importance du congrès en lien avec le secteur de recherche concerné (15 %);
- L'importance du réseautage effectué lors du congrès (15 %);
- Les congrès internationaux seront priorisés (à noter que c'est la nature du congrès qui est évaluée et non pas sa localisation ; p. ex., un congrès international peut avoir lieu au Canada);
- Les présentations orales seront priorisées.

## MODALITÉS DE SOUMISSION

Le dossier doit contenir les éléments suivants :

- Le [formulaire d'inscription](#) dûment complété et signé;
- L'abrégé proposé;
- La preuve de soumission et éventuellement d'acceptation du congrès;
- La preuve d'acceptation devra être fournie dès qu'elle sera reçue.

**L'annonce des récipiendaires des bourses se fera lors du Colloque annuel du RRSR.** Les modalités de versement de la bourse seront envoyées aux étudiants dont les candidatures seront sélectionnées.

**DATE LIMITE 5<sup>e</sup> CONCOURS**  
**29 mars 2019, 17 h 00**  
**Période couverte : 1<sup>er</sup> janvier 2019 au**  
**30 juin 2019**  
**(Deux bourses pourront être remises)**

**À NOTER :** Les récipiendaires de bourses s'engagent à remercier le Réseau de recherche en sécurité routière (RRSR) du Québec dans leur présentation, à envoyer leur présentation à la coordonnatrice du Réseau après la conférence et, possiblement, à en faire une courte présentation lors d'un événement organisé par le RRSR (p. ex., colloque annuel). Les récipiendaires s'engagent aussi à fournir une photo qui pourra être incluse sur le site Web du RRSR.

## PERSONNE RESSOURCE

\* Pour devenir membre du RRSR, pour toute demande d'information et pour soumettre un dossier contactez [Lidia](#).